



48, chemin du Domaine  
Beaumont (Québec)  
G0R 1C0

Tél.: (418) 833-3369  
Fax : (418) 833-4788

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BELLECHASSE  
MUNICIPALITÉ DE BEAUMONT**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la**

**SESSION RÉGULIÈRE** du Conseil de la Municipalité de Beaumont tenue à la Salle paroissiale le 7 juillet 2008 à 20.00 heures à laquelle session sont présents :

- **le Maire, Monsieur André Goulet**

et les conseillers suivants :

- **Monsieur Pierre-Paul Sénéchal**
- **Monsieur Kevin Lacroix (absent)**
- **Monsieur Jean-Louis Lavoie**
- **Madame Louise Maranda**
- **Monsieur Laval Larouche**
- **Monsieur Donald Mercier (absent)**

**RÉSOLUTION No : 2008-07-148**

**Examen stratégique de la Société canadienne des postes**

CONSIDÉRANT que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le Gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

CONSIDÉRANT que si le Gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

CONSIDÉRANT que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population :

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LOUISE MARANDA  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LAVAL LAROUCHE  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité de Beaumont informe le Gouvernement du Canada de son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exige que celui-ci tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Copie certifiée conforme le 8 juillet 2008.

Le Directeur général

  
Patrice Bissonnette